



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Actions métropolitaines en faveur de l'insertion professionnelle - Entreprise d'insertion ID'EES 21 - Subvention 2025**

Dans le cadre des transferts de compétences sociales précédemment portées par le Conseil Départemental de la Côte d'Or, Dijon métropole a étendu son action dans le champ de l'insertion, avec pour ambition de permettre à chaque citoyen d'accéder à une activité professionnelle sur le territoire. Pour ce faire, il s'agit d'accompagner les publics vers l'emploi, tout en prenant en compte leurs difficultés sociales (accessibilité au logement, accès aux droits, garde d'enfants, etc.).

L'appui à l'entreprise d'insertion ID'EES 21 s'inscrit dans ce cadre d'intervention.

Née en 1985, ID'EES 21 est une entreprise d'insertion intervenant dans des domaines divers tels que les espaces verts, l'entretien-propreté, le tri des déchets ou la propreté urbaine. Elle compte plus de 150 salariés permanents, 350 salariés en parcours d'insertion et réalise un chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros annuel. Au-delà de sa vocation économique, l'entreprise est porteuse d'un projet visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. L'immersion en milieu professionnel est un outil au service de la reprise de confiance et la montée en compétences des salariés en parcours.

Le soutien de Dijon métropole se caractérise par la participation au financement d'une conseillère en économie sociale et familiale. Elle intervient auprès des salariés en insertion et vient en support de l'accompagnement réalisé par les conseillères en insertion professionnelle. Elle établit un diagnostic et un suivi social qui permettent de maintenir les salariés en insertion dans l'emploi, en levant les freins liés aux domaines de la vie quotidienne (logement, accès aux droits, garde d'enfants, etc.). Elle agit en interface avec les travailleurs sociaux des CCAS, de Dijon métropole ou du Conseil Départemental.

Le budget prévisionnel de l'action est de près de 40 848 €. Dans le but de soutenir cette action favorisant l'insertion socio-professionnelle, il est proposé que Dijon métropole accorde une subvention de 20 000 € à ID'EES 21 pour l'année 2025.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 20 000 € à ID'EES 21;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2025.

SCRUTIN POUR : 41

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 6 PROCURATION(S)